



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Rapprochement familial des détenus corses

Question écrite n° 10165

Texte de la question

M. Laurent Marcangeli interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice, au sujet du centre pénitentiaire de Borgo en Haute-Corse. En tant que rapporteur de la commission d'enquête parlementaire consacrée à l'agression mortelle d'Yvan Colonna en détention, M. le député a recommandé la réalisation de travaux de sécurisation du centre pénitentiaire en le dotant, si besoin, d'un quartier maison centrale. Ces travaux auraient pour conséquence de permettre le rapprochement familial des détenus corses. Il est utile de rappeler que le rapport d'enquête a été adopté à l'unanimité par les membres de la commission. Aussi, il souhaiterait savoir si ces travaux demeurent d'actualité.

Texte de la réponse

Les services de l'administration pénitentiaire concentrent tous leurs efforts sur la sécurisation du centre pénitentiaire de Borgo, conformément à la recommandation formulée dans votre rapport parlementaire du mercredi 24 mai 2023. A cet égard, plusieurs actions ont été réalisées : la pose de caillebotis, de concertina, la création de chemins d'intervention et d'un glacis au sein du domaine, le remplacement des châssis des miradors, le changement de contrôleur de bagages X, la réparation des filins anti hélicoptère et l'installation en unité de vie de filets de protection. L'optimisation du parc de vidéoprotection est également en cours.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Marcangeli](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (1^{re} circonscription) - Horizons et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10165

Rubrique : Lieux de privation de liberté

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 27 novembre 2023

Question publiée au JO le : [18 juillet 2023](#), page 6719

Réponse publiée au JO le : [19 décembre 2023](#), page 11526